

**MAIRIE
D'AUTHEZAT
63114**

Tél. 04.73.39.50.31
Fax. 04.73.39.56.49

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents : 12
Votants : 12

OBJET :

**COMPTE
ADMINISTRATIF
2022**

Budget commune

**Fait et délibéré en Mairie,
les jours, mois et an que
dessus.**

Au registre sont les
signatures.

Affiché le 06/04/2023.

Pour copie conforme ; en
Mairie, le 06/04/2023.

Le Maire,

Pierre METZGER.

**Extrait
du registre des délibérations
du conseil municipal
délibération n°2023/022 du 03 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois le trois avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Authezat, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Pierre METZGER, maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2023.

Présents : Monsieur Yves CHAMBON, Madame Ludivine FERNANDEZ, Monsieur Stéphane KIHÉLI, Mesdames Alexandra JARRIGE, Christine CHAUVANET, Corinne VILLE, Isabelle DE ARAUJO, Agnès JARRIGE, Ornella MIMY, Messieurs David ESPECHE, André FEUNTEUN ;

Excusés : Madame Christelle REUGE, Monsieur Julien LACOUR ;

Procuration : de Monsieur Julien LACOUR à Madame Ludivine FERNANDEZ ;

Secrétaire de séance : Monsieur Yves CHAMBON.

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2022 du budget de la commune.

Madame Ornella MIMY est élue présidente pour la mise au vote du Compte Administratif 2022 du budget assainissement, dont les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement

- Recettes 2022	498 703,89 €
- Dépenses 2022	458 211,26 €
- Résultat de l'exercice 2022	40 492,63 €
- Excédent reporté 2021	0,00 €
- Excédent de clôture 2022	40 492,63 €

Section d'investissement

- Recettes 2022	106 383,06 €
- Dépenses 2022	55 582,00 €
- Résultat de l'exercice 2022	50 801,06 €
- Déficit reporté 2021	105 628,91 €
- Déficit de clôture 2022	- 54 827,89 €

D'où un résultat global déficitaire au 31/12/2022 de **14 335,26 euros**.

Le Maire ayant quitté la salle, le Conseil délibère et il est procédé au vote. Le compte administratif 2022 de la commune est approuvé à l'unanimité.

Madame Ornella MIMY cède la place à Monsieur Pierre METZGER qui reprend la présidence de la séance.